

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 2090

Date dépôt /
modification 03/10/2022

Date validation 20/12/2022

MASTER EN SEXOLOGIE

FINALITÉ	Spécialisée	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	2. Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	11. Sciences médicales
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	120

A. SPECIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. À ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Élaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de former des sexologues cliniciens universitaires qui aident la personne en souffrance dans sa vie sexuelle, ou dont les comportements sexuels dysfonctionnels font souffrir autrui, pour l'accompagner vers la santé sexuelle. Elle prépare à l'exercice d'une nouvelle profession en pleine expansion et en développant la capacité à poser un diagnostic sexologique adapté, en adoptant une démarche rigoureuse, selon une approche interdisciplinaire, pour élaborer et conduire une intervention sexologique, théoriquement et empiriquement justifiée, et en étant soucieuse de la capacité à répondre de manière pertinente à la souffrance de la personne ou du couple.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Maîtriser de manière critique et selon une approche interdisciplinaire un corpus de savoirs relatifs aux diverses disciplines autour desquelles s'articule la sexologie, qui permet d'agir auprès de la personne ou le couple souffrant de dysfonctionnements sexuels

- 1.1. Connaître et comprendre de manière critique et approfondie les principaux modèles théoriques et conceptuels des différentes disciplines qui rendent compte des problématiques sexologiques et les mettre en perspective selon une approche interdisciplinaire
- 1.2. Comprendre de manière critique et approfondie le comportement sexuel humain, et ses dysfonctionnements possibles, dans son interaction avec les dimensions biologique, sociale, psychologique et sexologique
- 1.3. Comprendre et analyser de manière approfondie et critique la littérature scientifique francophone et anglophone, dans le champ de la sexologie clinique
- 1.4. Identifier et porter un regard critique sur les innovations théoriques et pratiques issues de la recherche et susceptibles d'éclairer le champ de la sexologie clinique

2. Questionner, analyser de manière critique et modéliser une problématique concrète et complexe dans le champ de la sexologie clinique en mettant en œuvre une démarche scientifique afin d'élaborer des pistes d'actions pertinentes

- 2.1. Préciser et définir la problématique professionnelle ou de recherche (question de recherche), dans le champ sexologie clinique
- 2.2. Réaliser une revue de la littérature scientifique francophone et anglophone dans le champ de la sexologie clinique
- 2.3. Être critique au regard des connaissances disponibles et mobilisées, en questionner la validité et la pertinence en regard de la problématique étudiée
- 2.4. Tenir compte des dimensions socio-culturelles en lien avec la problématique étudiée
- 2.5. Construire et mettre en œuvre une méthodologie rigoureuse et permettant de répondre à la problématique étudiée
- 2.6. Sélectionner et appliquer de manière critique les concepts et les modèles théoriquement et empiriquement validés ainsi que les outils pertinents pour approfondir la problématique dans le champ de la sexologie clinique
- 2.7. Choisir, justifier, critiquer et appliquer des techniques de recueil et d'analyse de données, dans une démarche empirique, dans le champ de la sexologie clinique
- 2.8. Concevoir et réaliser une recherche empirique, quantitative et qualitative, en mobilisant les outils d'analyse statistique adéquats en regard de la question de recherche étudiée
- 2.9. Analyser et interpréter les résultats jusqu'à la critique argumentée, en prenant distance par rapport à ses propres représentations et préjugés
- 2.10. Faire preuve d'un esprit de synthèse, formuler des conclusions et des pistes d'action concrètes
- 2.11. Faire preuve d'une prise de recul critique en regard des pratiques de recherche

- 2.12. Identifier de façon critique les enjeux liés aux évolutions récentes touchant le champ de la sexologie clinique
- 3. Élaborer une intervention sexologique, théoriquement et empiriquement justifiée, selon une approche interdisciplinaire, la mieux adaptée pour aider la personne en souffrance dans sa vie sexuelle (ou dont les comportements sexuels dysfonctionnels font souffrir autrui) ; mener cette intervention sexologique et en évaluer l'efficacité**
- 3.1. Mener à bien les premiers entretiens (prise de connaissance et analyse de la demande) qui permet de poser un diagnostic sexologique
 - 3.2. Analyser de façon critique, à l'aide de modèles théoriquement, cliniquement ou empiriquement validés et selon une approche interdisciplinaire, des situations complexes relevant du domaine de la sexologie clinique et poser un diagnostic sexologique spécifique
 - 3.3. Analyser et critiquer de manière argumentée la portée et les limites de différents types/outils d'intervention des sexologues pour la prise en charge de dysfonctionnements sexologiques, selon son diplôme de base
 - 3.4. Choisir l'intervention sexologique (sexothérapie) la mieux adaptée à la personne ou au couple consultant en sexologie clinique, en vérifiant sa validité méthodologique et en justifiant sa pertinence par rapport à la situation, du diagnostic posé, et sa propre spécialisation
 - 3.5. Critiquer des « routines » de pratiques et élaborer de nouvelles alternatives en sexologie clinique
 - 3.6. Recourir, si nécessaire, à des outils d'intervention variés en sexologie clinique selon son diplôme de base
 - 3.7. Proposer et mener à bien, en fonction de sa propre spécialisation, une sexothérapie adaptée à la personne ou au couple consultant en sexologie clinique.
 - 3.8. Réorienter lorsque c'est nécessaire vers un autre professionnel du domaine de la santé d'une autre discipline ou à une expertise spécifique
 - 3.9. Analyser la qualité et l'efficacité d'une intervention sexologique
 - 3.10. Être à jour par rapport aux développements récents dans le champ des techniques d'intervention en sexologie clinique
 - 3.11. Participer à des groupes d'intervention, de discussions de cas et/ou suivre une supervision régulière afin d'enrichir sa propre pratique
- 4. Communiquer une information correcte et pertinente adaptée au public visé et interagir de manière respectueuse et constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée**
- 4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, en français et en anglais (Niveau C1 du cadre européen commun de référence), sur des sujets complexes dans le domaine de la sexologie clinique (des informations, des idées, des observations, des conclusions, les interventions planifiées, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon correcte, structurée, neutre, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies

Exemples concrets : Rédiger des rapports argumentés sur ses observations, sur ses interventions, sur l'évaluation et les questions qu'elle pose ; Rédiger un article sur une expérience clinique en sexologie
 - 4.2. Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (patients, médecins d'autres disciplines ...) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie et d'assertivité ; et ce tout particulièrement avec le patient afin d'assurer une prise en charge adaptée et effective
 - 4.3. Dialoguer avec le bénéficiaire de l'accompagnement en sexologie clinique de manière adaptée dès la première rencontre, communiquer le résultat du diagnostic et une information complète et explicitée sur l'intervention planifiée et en discuter, afin d'assurer une prise en charge effective
 - 4.4. Interagir et collaborer efficacement avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée

- 4.5. Communiquer, dialoguer et interagir de manière efficace avec des décideurs et avec les populations cibles dans le domaine de la prévention des infections sexuellement transmissibles, des grossesses non désirées et des agressions sexuelles
- 4.6. Partager ses connaissances cliniques et scientifiques avec d'autres professionnels de la santé et avec le grand public
- 5. Agir en tant que sexologue en respectant et en appliquant les principes d'éthique et de déontologie propre à sa pratique clinique en sexologie**
 - 5.1. Connaître, respecter et appliquer les cadres légaux et les codes de déontologie (dont le secret professionnel et le secret partagé) qui régissent la pratique de la sexologie clinique (dans ses travaux, examens, relations avec les milieux professionnels et interventions cliniques) en tenant compte de la spécificité de son champ professionnel
 - 5.2. Faire preuve de sensibilité éthique et de respect
 - 5.3. Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles
 - 5.4. Appliquer les règles en matière d'éthique de la recherche dans ses travaux, examens, relations avec les milieux professionnels
 - 5.5. Se positionner par rapport à la question du secret professionnel, se référer à des règles éthiques
 - 5.6. Analyser des dilemmes éthiques et argumenter les solutions choisies
- 6. Agir en tant que sexologue, selon une approche scientifiquement fondée, en acteur critique et responsable et en ayant intégré une logique de développement continu**
 - 6.1. Se construire et s'engager dans une pratique professionnelle selon une approche scientifiquement fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique
 - 6.2. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement professionnel
 - 6.3. Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et/ou situations, identifier ses limites et faire appel, si nécessaire, aux personnes ressources adéquates
 - 6.4. Se tenir informé des progrès cliniques et scientifiques en sexologie clinique par ses lectures et participations aux congrès de sexologie clinique
 - 6.5. Se préparer à intégrer (ou créer) un réseau de partage de pratiques et de réflexions sur la sexologie et savoir dialoguer avec les autres professionnels de la santé autour de problématiques relevant du domaine de la sexologie clinique
 - 6.6. Se préparer à participer à des activités d'associations professionnelles en sexologie clinique